



Le Mag,

REGARD SUR...

N°15
JANVIER 2024

SOMMAIRE

Edito du maire /3

Le Repos de l'âme /4

Les haies/6

Le Relais Petites Enfance/7

Un nouvel espace restauration de l'école de la Fontaine au Bey/8

Zoom sur ... Cube.école/10

Les R.E.C.R.E.A./11

Le Collège Val de Souleuvre/12

CCAS/13

Ça me concerne/14

Une commune, une histoire/16

Réso 3B/18

Saison Culturelle/19

Commune pour la Paix/20

Fête de l'arbre/22

Foire d'Etouvy/24

Rejoindre les rangs des Pompiers/26

L'intercom vous informe/28



AVIS DE CARNIVAL
LE DIMANCHE 7 AVRIL 2024

A ce jour, 7 autres chars (dont un nouveau venu de Carville), et quelques groupes costumés sont d'ores et déjà prévus. Des extra-terrestres, des pirates, des personnages de Disney parmi tant d'autres,

L'association espère que d'autres regroupements ou associations viendront étoffer le défilé. Nous espérons aussi vous compter parmi nos bénévoles organisateurs

Venez nous rejoindre !

Contactez l'association au 06.87.79.20.83 ou par mail : comite.carnaval14350@gmail.com

EDITO



Nous sommes en 2024.

La France sera honorée de recevoir des délégations de toutes les nations du monde dans le cadre des Jeux Olympiques.

La Normandie recevra les représentants des pays alliés ayant participé au débarquement du 6 juin 1944 (il y a 80 ans !).

Pour la commune de Souleuvre en Bocage, ce sera la cérémonie d'adhésion à l'association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP-Maires pour la Paix France), des villes et communes du monde qui militent pour la paix, qui marquera l'année 2024.

Nous recevrons nos amis de Sankt Ulrich bei Steyer (Autriche), nos amis de Krzwyn (Pologne), ainsi qu'une délégation de

Postbauer Heng (Allemagne). Cette dernière étant une ville jumelée avec Sankt Ulrich bei Steyer.

Nous vous communiquerons dans les prochaines semaines un programme plus précis de ces jours de festivités.

2024 sera aussi la mise en place de l'adressage pour tous les habitants de Souleuvre en Bocage. Chaque logement aura un nom de rue et un numéro. Ainsi les livreurs auront moins de difficulté dans leur travail et les secours (pompiers, ambulances, médecins) seront mieux à même d'intervenir à la bonne adresse.

Dans un tout autre domaine, la Communauté de Communes de la Vire au Noireau a décidé de continuer à effectuer le ramassage des sacs jaunes dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui mais avec une collecte tous les 15 jours. Ainsi les camions auront un taux de remplissage plus important. Les ordures ménagères, qui en quantité diminuent fortement, depuis que nous mettons tous les emballages dans le sac jaune et que l'Etat nous demande de réaliser du compostage, seront à partir du mois d'avril à déposer dans les bornes d'apport. Celles-ci seront au nombre de 62 sur la commune de Souleuvre en Bocage et accessibles 7 jours/7 avec un badge. Concernant le compostage, le SEROC peut, si vous le souhaitez, vous fournir un composteur individuel (tarif 15€). Dans les bourgs, là où les logements ne disposent pas de surface pour mettre un composteur, des composteurs collectifs seront installés. Ainsi toutes ces tonnes de déchets biodégradables qui aujourd'hui sont transportées dans des centres d'enfouissement, bien loin de chez nous, pourront être utilisées dans nos jardins.

Notre avenir est obligatoirement lié à des démarches durables et de bon sens.

Les membres du conseil municipal et moi-même vous souhaitons une bonne année 2024.

Alain DECLOMESNIL



LE REPOS DE L'ÂME

22

cimetières sont ouverts sur la commune dont la gestion reste entièrement confiée à la mairie déléguée de domiciliation.

L'ENTRETIEN

C'EST : 79 832m² de superficie de terrain consacrés aux 22 cimetières pour 17 agents des espaces verts.
Le désherbage des cimetières représente environ 590 jours de travail par an à l'échelle de Souleuvre.

L'herbe pousse au cimetière de St-Pierre-Tarentaine

FAITES DES RECHERCHES SUR NOTRE NOUVELLE PAGE

L'ensemble des cimetières a désormais été intégré à un logiciel de gestion. Grâce à cette solution, vous pourrez faire des recherches de parents sur l'ensemble des cimetières de Souleuvre en Bocage ou voir les disponibilités d'emplacements sur notre nouvelle page internet



LES REPRISES DE CONCESSIONS, ON VOUS INFORME

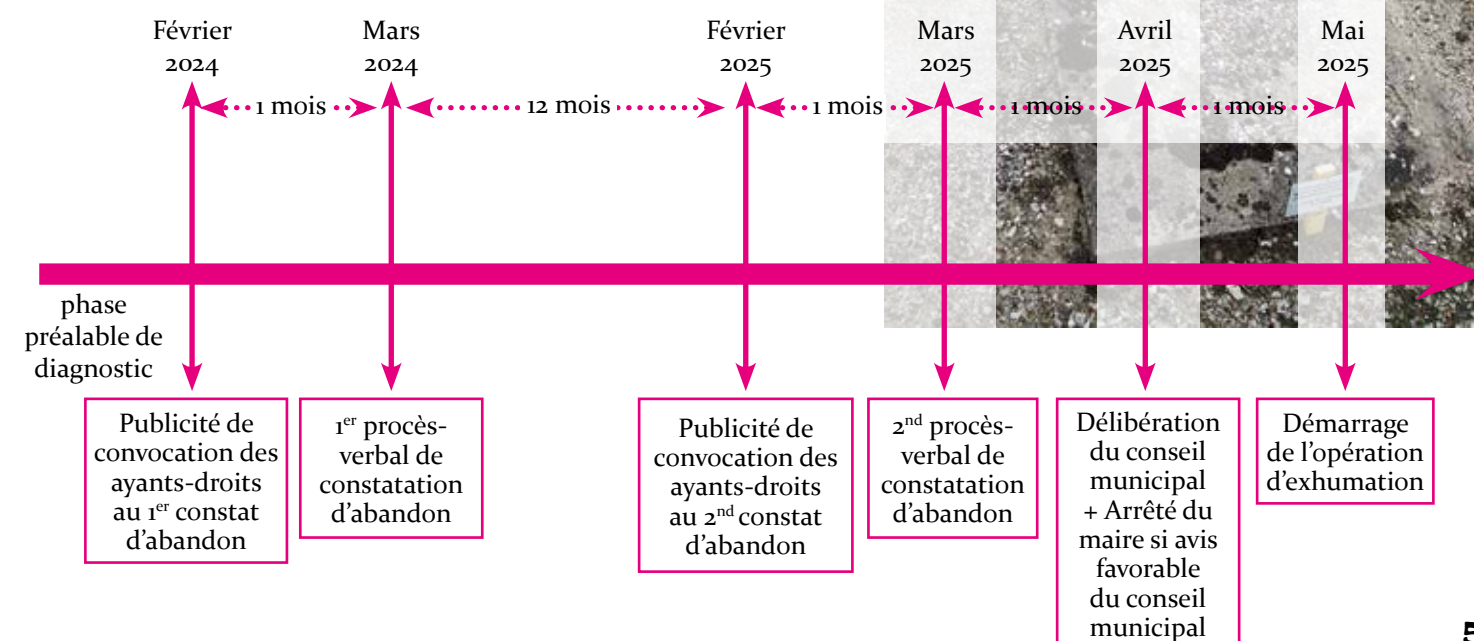
La reprise de concession en état d'abandon est une possibilité pour les communes de reprendre les concessions présentant un état laissant penser qu'elles ne sont plus visitées.

Cette action est bien souvent réalisée pour respecter les défunts afin que leur sépulture reste décente et que le cimetière reste un lieu de recueillement

agréable et sécuritaire.

Compte tenu de la sensibilité du sujet, une procédure très réglementée régit cette reprise afin de permettre à chacun de remédier à la situation.

EXEMPLE DES PÉRIODES AU COURS D'UNE PROCÉDURE



L'ENTRETIEN DES HAIES

LA HAIE NON-MITOYENNE :

Branches :

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux vous appartenant qui avancent sur le terrain de votre voisin relève de votre responsabilité. Votre voisin peut vous contraindre à les couper, mais il n'a pas le droit de les couper lui-même. Pour tailler votre haie qui dépasse chez le voisin, vous devez lui demander l'autorisation de passer sur son terrain.

Racines, ronces, brindilles

Si des racines ou des ronces empiètent sur le terrain de votre voisin, il peut librement les couper, même au-delà de 30 ans. La taille doit se faire à la limite de sa propriété.

LA CUEILLETTE DES FRUITS

Votre voisin n'a pas le droit de cueillir les fruits et les fleurs de votre arbre qui débordent sur son terrain. En revanche, il peut ramasser librement ceux qui tombent naturellement sur son terrain.

LA HAIE MITOYENNE :

L'ENTRETIEN est à la charge des 2 parties : chacun doit tailler son côté de la haie.

Si l'un des voisins désire faire disparaître la haie en la supprimant, il y est autorisé, à condition de ne pas dépasser la limite de propriété et de remplacer les végétaux par un mur séparatif.

LA CUEILLETTE DES FRUITS

Les produits des plantations mitoyennes (fruits, fleurs...) appartiennent pour moitié à chacun des propriétaires.

Leur cueillette doit être faite à frais communs quelle que soit sa cause :

- Naturelle (les fruits tombent tout seuls)
- Chute provoquée (par secousse par exemple)
- Cueillette directe



LE CAS PARTICULIER DES HAIES AGRICOLES

Lorsque les haies se trouvent en limite de parcelle agricole, la taille est cette fois-ci interdite entre le 16 mars et le 15 août. L'objectif est de préserver la faune locale en protégeant les oiseaux durant la période de reproduction et de nidification.

LA HAIE DANS LE PROGRAMME DE RECOMPOSITION BOCAGÈRE:

Votre haie s'inscrit dans le programme en partenariat avec la commune, il vous incombe d'entretenir cette haie :

- Entretenir dès la première saison de végétation de part et d'autre du paillage sur une largeur d'un mètre en détruisant mécaniquement la végétation concurrente.
- Effectuer les tailles de formation nécessaires (recépage, défouillage puis élagage).



Le RPE est un lieu d'écoute, d'information, d'échange, d'accompagnement et d'animation au service des assistants maternels, des enfants et des parents de Soulevre en Bocage.

LES ACTIVITÉS DE JUILLET À DÉCEMBRE 2023

En matinée d'éveil, le relais a proposé des activités variées en lien avec la rentrée, l'automne et les fêtes de fin d'année, mais aussi des activités de construction, de transvasement...

Assistants maternelles, parents et enfants, ont aussi été conviés au traditionnel spectacle de fin d'année « histoire de p'tites bêtes » avec la Compagnie Chat Bada.

Les temps collectifs à destination des assistantes maternelles ont été axés sur le développement moteur et la motricité libre de l'enfant avec l'intervention d'une Ergothérapeute. Elles ont ainsi pu découvrir du matériel et des activités pour accompagner et guider les enfants. Pour clôturer cette activité il sera proposé en 2024 une seconde soirée courant février à la mairie de Soulevre en Bocage.



LA BABY' HOUR

LE rendez-vous pour tous les futurs parents

Préparez l'arrivée de bébé en toute sérénité !

LE MARDI 12 MARS A 18H30 à la Mairie de Soulevre en Bocage

LE RELAIS PETITE ENFANCE ET LE POINT INFO 14 FRANCE SERVICES vous proposent un moment « D'INFORMATIONS ET D'ÉCHANGES DANS LE CADRE DE VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES »

2, Place de la mairie - Le Bénv-Bocage.
14350 SOULEUVRE EN BOCAGE
Pour tous renseignements contactez-nous au 02.31.69.58.58



Le RPE se tient à votre disposition du lundi au vendredi par mail, par téléphone ou sur RDV que vous soyez assistantes maternelles ou garde à domicile, futurs parents ou parents employeurs

À la Mairie de Bénv Bocage :
1 place de la Mairie (au 1er étage accès par l'arrière)
rpe@soulevreenbocage.fr
02 31 59 77 18 ou 06 07 65 22 40

VOS PROCHAINES RENCONTRES BABY' HOUR :
12 MARS,
18 JUIN ET
15 OCTOBRE À 18H30



LE NOUVEL ESPACE RESTAURATION DE L'ÉCOLE DE LA FONTAINE AU BEY

170 REPAS SERVIS CHAQUE JOUR.

Les élèves de maternelles et du primaire de l'école ont investi les lieux depuis le 6 novembre.
Un service à table pour les petits et un self pour les grands.



LE BACK-OFFICE

L'espace cuisine a été doté d'équipements à neuf. Comment est vécu le changement par le personnel de restauration Médirest, fournisseur des repas préparés ?
« C'est très bien pour nous, plus pratique et nous ne gérons que la partie «cuisine». Nous n'intervenons plus sur la préparation de l'espace des primaires ni sur le nettoyage des salles, expliquent Angélique et Marie (stagiaire depuis le mois d'avril). Nous pouvons ainsi consacrer plus de temps à toute la mise en place. Il a fallu s'adapter et se réorganiser, mais ça y est, nous sommes calés»



UNE MÉCANIQUE BIEN HUILÉE

1er service : Les maternelles arrivent pour midi, s'installent et sont servis à table.
2nd service : les groupes de classe arrivent à des heures différentes fixées par Mickaël BUSNEL, chef de file de l'organisation.
Le PASS : «Le matin, des missions sont confiées à quelques élèves (comme ranger des espaces de jeux...) en échange de leur engagement, ils obtiennent un pass «premium» pour accéder à la restauration en premier» explique Mickaël.

DIRECTION LE LAVABO

Et il est inutile d'essayer de gruger Mickaël, il a l'oeil pour repérer les petits malins qui oseraient faire semblant de se laver les mains pour passer plus vite.



A TABLE

Qu'en pensent-ils ?
«C'est mieux, c'est moins bruyant et on a plus de place. Et en plus, on peut sortir quand on veut, dès qu'on a fini de manger. On n'est plus obligé d'attendre pour aller dans la cour. Et le self ça nous apprend à gérer notre plateau pour le collège».



LE POINTAGE

Posté à l'entrée, Mickaël procède tout d'abord à l'appel des enfants pour le pointage. Il annonce le menu et précise si des déchets sont destinés au tri.

JE ME SERS

Plateau, entrée, plat, dessert, couverts, verre, pain



LES DÉCHETS

Des affiches invitent au non-gaspillage et au tri, consignes régulièrement rappelées aux enfants lors du pointage.



LA VAISSELLE

Pour finir, les enfants répartissent leur vaisselle sale dans des bacs.



zoom sur CUBE.ÉCOLE

Les grandes lignes de CUBE.école

Cube école est un challenge national d'économie d'énergie auquel peuvent participer les écoles de tous niveaux confondus. Objectif : réduire la consommation énergétique sur une durée de cinq ans sous forme de concours de septembre à septembre. Pour cela, des actions pédagogiques sont portées sous forme d'atelier sur la sensibilisation et l'utilisation des énergies.

D'un point de vue plus technique, des actions sont mises en place sur les bâtiments communaux pour l'optimisation des installations de chauffage, des opérations de relamping (campagne de remplacement de luminaire à tube fluorescent par des LED moins énergivores).



Nicolas HOUEL
Technicien thermicien

Arrivé en avril 2023, j'agis en qualité de technicien en bâtiment, mes missions au sein de la collectivité sont :

- La gestion de l'aspect sécuritaire des bâtiments,
- La préparation, planification et suivi des travaux de rénovation énergétique sur l'ensemble des bâtiments,
- Le suivi et l'optimisation des dépenses d'énergie et d'eau pour les bâtiments et la proposition de solutions afin de réduire les coûts,
- La préparation, la planification et le suivi des travaux tous corps d'état,
- La mise en place et le suivi d'un carnet d'entretien des bâtiments.

J'interviens en soutien pour la régie bâtiment dans le domaine génie climatique et électrique.

CUBE.ECOLE À L'ÉCOLE DU COURBENÇON

CUBE.ECOLE À L'ÉCOLE DO

Depuis la rentrée, sous la forme d'un «tableau des responsabilités», nous avons des responsables dans chaque classe élémentaire pour éteindre les lumières et aérer la classe. En cycle 3, des sensibilisations aux gestes économiques du quotidien sont faites régulièrement. Anouck (en CM1) et Margot (en CE2), en photo ci-contre, étaient en poste juste avant Noël. Les élèves sont en mission pendant 2 semaines. Elles nous avouent ne pas se forcer à la maison pour appliquer ses gestes parce que cela se fait naturellement.

indiqu

La professeur nous indique qu'il est désormais possible de réguler le chauffage par des pilotes de programmation, ce qui est un confort pour maitriser les hausses et les baisses de températures.



CUBE.ECOLE À L'ÉCOLE ARC-EN-CIEL

Les élèves de la classe ambassadrice sont venus présenter oralement le projet d'économie d'énergie au mois de juin. Ils ont offert des "nudges" aux classes pour penser à éteindre les lumières et fermer les portes.

Au quotidien, on essaie surtout de bien éteindre les lumières et fermer les portes. Cette année la classe ambassadrice sera celle de CE2-CM1, ils travailleront sur le projet en janvier et février.



Des actions de communication vont être menées pour les autres classes : affiches avec des slogans et dessins autour des interrupteurs pour inciter à réduire la consommation de papier, d'eau et à éteindre les appareils électriques. Une journée «Pull chaud» va également être organisée.

CUBE.ECOLE À L'ÉCOLE DES SOURCES

COLLE A L'ÉCOLE DES SOURCES

Cette année, c'est la classe des CP/CE1 qui sera chargée de représenter le groupe scolaire de Campeaux. La collectivité et ses établissements scolaires seront accompagnés par la société Cerema tout au long du challenge. L'objectif est de réduire notre consommation d'énergie pendant 5 ans en participant de manière ludique et concrète à la loi de transition énergétique qui vise 40% d'économie d'énergie en 2030. A Campeaux, les élèves mèneront une «enquête» dans l'école autour de 3 domaines : l'éclairage, la ventilation et le chauffage.

Des actions de communication vont être menées pour les autres classes : affiches avec des slogans et dessins autour des interrupteurs pour inciter à réduire la consommation de papier, d'eau et à éteindre les appareils électriques. Une journée «Pull chaud» va également être organisée.



LES MERCREDIS À RECREA, À NOUS LA CULTURE !

Depuis cette année, le centre de loisirs propose un parcours culturel aux enfants inscrits sur les mercredis. Un parcours fait de découvertes ludiques et joyeuses à vivre en groupe et à tous les âges. De 3 à 14 ans, les enfants ont l'occasion de partir à la rencontre de lieux, d'œuvres, d'artistes : des moments riches d'expériences et d'émotions !

A travers ce parcours, nous souhaitons apporter à chacun de nouvelles façons de s'exprimer et de comprendre son monde intérieur ainsi que le monde qui l'entoure. Nous envisageons aussi cette pratique et ces découvertes culturelles comme autant d'aventures qui favorisent l'expérience de groupe et ainsi le bien-vivre ensemble, la coopération.

Le parcours culturel en quelques mots :

- ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **A la recherche des morceaux de fromages** : Une découverte du musée de Vire au fil d'une balade entre les œuvres avec Augustine, la petite souris du musée en octobre 23. (- 6 ans)
- ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **De jeunes lecteurs donnent de la voix !** Après des temps de sensibilisation, les enfants du centre de loisirs partent à la rencontre du très jeune public de la médiathèque pour leur lire des livres, partager un temps de lecture individuelle. (6-8 ans)
- ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **Les sens des enfants** sont mis en émoi avec une visite olfactive du musée de Vire et une expérience visuelle au théâtre de Saint Lô : exposition temporaire sur les parfums et spectacle de danse contemporaine en octobre et novembre. (+ 6 ans)
- ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **Des rencontres avec l'animatrice Corinne** de la bibliothèque à chaque période pour entendre, voir et ressentir des histoires tout au découvrant avec plaisir les livres ! (3-6 ans)
- ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **L'art et la nature** : découverte du monde végétal à travers le voyage des botanistes et leurs croquis. Ateliers au musée de Vire (9-11 ans)

A VENIR EN 2024 :

Eveil musical pour les plus jeunes
Réalisation d'un herbier poétique pour les plus grands
Participation au festival « partir en livre ».



Au Collège Val de Souleuvre

Des collégiens engagés

Le collège Val de Souleuvre a reçu en **mai 2023** le **niveau 2 de la labellisation d'un établissement E3D** (établissement en démarche de développement durable) par le Conseil départemental du Calvados.

Quelques actions en faveur du développement durable :

- **Les économies d'énergie** : installation de minuteries dans les couloirs et le changement progressif des vidéoprojecteurs par du matériel avec lampe LED,
- **La gestion des déchets** : remplacement des marqueurs de tableaux blancs par des crayons écologiques ; récupérateurs des outils d'écriture, (photo 2)
- **La restauration connectée** et durable,
- **Visite de l'écomusée** de la baie du Mont Saint Michel et animation pédagogique sur la biodiversité et le développement durable, (photo 4)
- **Visite d'un centre de traitement et de revalorisation des déchets** par les éco-délégués, (photo 3)
- **Collecte de déchets** lors de diverses sorties et dans la cour, (photo 1)
- **Projets solidaires** : organisation d'une collecte de nourriture pour les restos du cœur par les éco-délégués
- **Espace de biodiversité** au sein du collège, (photo 5)
- **Projets citoyen** : intervention d'Unis Cités, association qui présente des courts métrage et films autour des thématiques de citoyenneté.



L'égalité des genres

Les 19 et 20 octobre 2023, le collège a accueilli une exposition itinérante, créée par Cartooning for peace, dans le cadre de la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty. L'actualité du mois d'octobre dernier a donné une autre dimension à la commémoration cette année.

Cette exposition a pu être visible grâce au concours de l'association de Vire, « Samuel Paty, pas d'oubli dans le bocage virois » qui, pour la 3^{ème} année, a permis à l'établissement de faire réfléchir les élèves de 4^e et de 3^e sur l'égalité des genres pour cette année 2023.

Les élèves ont introduit cette exposition que chaque classe de 4^e et de 3^e a pu découvrir pendant 1 heure ; il s'agissait de 11 panneaux qui traitaient avec humour et engagement la question de l'égalité, en retraçant le parcours d'une vie, de la naissance à la vieillesse.

M. Compère, professeur documentaliste, a introduit le lien entre la commémoration et le thème et a encadré cette action. Il a fait voter les élèves sur les dessins qui les marquaient le plus et demandant d'argumenter leur propos.

L'égalité des genres sera un thème « fil rouge » sur l'année scolaire 2023-2024 et sera l'occasion de demander la labellisation niveau 1 sur l'égalité filles garçons



CCAS

ATELIER NUTRITION

Une dizaine de personnes s'est réunie pendant 5 séances pour des ateliers nutrition. Au programme : l'échelle de la faim et du rassasiement, la dégustation en pleine conscience, gérer ses envies de manger (émotions), l'image de soi, l'auto compassion...

De nombreux thèmes qui ont permis d'en savoir plus sur notre alimentation. Le cycle a été clôturé par un atelier cuisine avec au menu des wraps, houmous et mousse au chocolat sans œufs (réalisée à base de jus de pois chiche). Le CCAS a pris en charge ces ateliers pour un coût total de 2268 €.



CONFÉRENCE AVEC UNE ERGOTHÉRAPEUTE

Le 17 octobre dernier, une conférence sur « L'ergothérapie, ou comment aménager son logement et faciliter son quotidien », a été animée par Emilie Laforge, ergothérapeute. L'objectif est d'aider les personnes à maintenir ou à reprendre leurs activités malgré la maladie, l'avancée en âge ou après un accident : pouvoir continuer à se laver, s'habiller, manger, se déplacer, communiquer, ou encore jardiner, conduire une voiture ou travailler.

La conférence a permis de sensibiliser la trentaine de personnes présentes à l'importance d'avoir un logement bien conçu et de les informer sur les solutions existantes pour aménager son logement. L'après-midi s'est terminé par une présentation d'aides techniques qui peuvent permettre d'éviter de faire des travaux dans la maison (un réhausseur de toilettes ou une planche de bain par exemple) et de faciliter le quotidien (accessoires pour épilucher, ouvrir les bouches, enfiler des chaussettes, tenir des cartes...).



La conférence a été l'occasion d'aborder les aides financières possibles. N'hésitez pas à contacter le CCAS pour obtenir de plus amples informations sur celles-ci.

NOUVELLE ACTIVITÉ SÉNIORS

A partir du mois de septembre, un cycle Art thérapie de 12 séances sera proposé. Cet atelier sera animé par Estelle REMY.

L'art thérapie c'est quoi ? C'est apprendre à gérer ses émotions, son stress, ...

Par la création artistique. Attention ce n'est pas un cours de peinture et ce n'est pas réservé qu'aux personnes malades comme son nom peut l'indiquer. Les bienfaits de cette pratique : Meilleure communication, Amélioration des relations sociales, Apprendre à gérer l'anxiété, Améliorer la confiance en soi et revaloriser l'image de soi, Stimuler son imaginaire, renforcement de la créativité...

Les places étant limitées, les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès du CCAS. Cette activité étant nouvelle, le CCAS prendra en charge en totalité le coût de l'intervention.

ATELIER MÉMOIRE

Un cycle de 12 séances sera proposé en septembre. A la date d'édition de ce bulletin le jour n'est pas encore fixé. Cet atelier sera animé par Estelle REMY.

Les places étant limitées, les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès du CCAS.

Une participation de 10€/ personne sera demandée pour les 12 séances.



SERVICE CIVIQUE

Le CCAS est à la RECHERCHE D'UN SERVICE CIVIQUE (jeune de 18 à 25 ans) pour visiter les personnes isolées à leur domicile, faire du portage de livre, ... 24H/semaine.

Avoir le permis et un véhicule. Déplacements sur le secteur de Souleuvre en Bocage.

Renseignements auprès du CCAS au 02 31 68 63 18.



Ça me concerne



PASSEPORT ou CARTE D'IDENTITÉ, je prends RENDEZ-VOUS EN LIGNE quand je veux et où que je sois !

Avant tout rendez-vous, privilégiez la pré-demande en ligne. Comment faire ?

1. Commencez par faire des photos d'identité chez un professionnel ou en photomaton agréés.
2. Ensuite, accédez au formulaire de pré-demande d'un nouveau titre d'identité en vous connectant au site internet de l'ANTS.

Vous obtiendrez un numéro de pré-demande qui vous servira lors de la prise de votre rendez-vous. Avec ce formulaire en ligne, votre rendez-vous durera moins longtemps.

3. Vous pouvez maintenant prendre rendez-vous en ligne via le site internet de la commune sur www.souleuvre-en-bocage.fr.

Un parcours intuitif et facile pour vous permettre de prendre rendez-vous de n'importe où.

Vous rencontrez des difficultés, vous êtes mal à l'aise avec l'informatique, ne vous inquiétez pas ! Notre équipe d'agents d'accueil de la Maison France Service est là pour vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à les contacter au 02.31.69.58.58. Elles se feront un plaisir de vous guider.

J'ai 16 ans, le RECENSEMENT CITOYEN me concerne

Obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^{ème} anniversaire, dans les 3 mois qui suivent.

Vous obtenez une attestation de recensement

Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18^{ème} anniversaire

Si vous êtes mineur, vous pouvez faire la démarche seul ou vous faire représenter par l'un de vos parents.

Si vous êtes majeur, vous pouvez faire la démarche seul.

Rendez-vous dans votre mairie déléguée avec :

- ☞ votre carte nationale d'identité ou passeport valide
- ☞ le livret de famille à jour
- ☞ un Justificatif de domicile

Je dois faire CONTRÔLER MA FOSSE SEPTIQUE OU TOUTES EAUX

Depuis le 1er janvier 2024, les bureaux du SPANC sont basés à Vire.

9 Chemin du Bief, Vire, 14500 VIRE
NORMANDIE
Tél: 02 31 66 29 49
Mail: contact@eau-virenormandie.fr

Je veux VOTER EN 2024

Des élections européennes sont fixées au dimanche 9 juin 2024.

Si vous n'avez jamais voté sur Souleuvre en Bocage, ou avez déménagé à l'intérieur de la commune en changeant de commune déléguée, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi

3 mai 2024.

Merci de vous rendre dans votre mairie déléguée muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



J'ai eu MON BAC EN 2023, je contacte ma mairie déléguée.

Une cérémonie des bacheliers sera dès à présent proposée tous les ans à tous les jeunes diplômés du Baccalauréat de Souleuvre en Bocage.

Pour y participer, merci de vous inscrire auprès de votre mairie déléguée muni d'une copie de votre diplôme ou d'une attestation et de votre carte d'identité.

De NOUVEAUX SITES d'accueil pour...



Le service administratif a rejoint ses nouveaux locaux sur le site de l'atelier. Désormais, l'accueil des usagers se fait au 5 route de la sablonnière sur Carville . Le numéro de téléphone (accueil et astreinte technique) reste inchangé : 02.31.68.68.94.

Accueil du public : du lundi au vendredi

- accueil physique : 09h00-12h00 et 14h00-17h00.
- accueil téléphonique : 08h30-12h30 et 13h30-17h00



L'ADMR vous accueille désormais au 8 rue Gaston de Renty au Bénv-Bocage du Lundi au vendredi 9h 12h et de 14h à 16h
Tél : 02.58.23.06.30 - Mail : benybocage@fed14.admr.org



MA NOUVELLE ADRESSE

L'adressage arrive en phase finale. Au cours du 1^{er} semestre 2024, la commune va vous distribuer votre certificat d'adressage accompagné du numéro de maison (5 000 foyers sont concernés). Pendant ce temps, l'entreprise se chargera de la pose des 1 100 panneaux et plaques de rue.

Lorsque vous aurez reçu votre certificat d'adressage, vous devrez procéder à votre changement d'adresse.

Vous pouvez réaliser cette démarche depuis le site internet : service-public.fr dans l'onglet « Démarches et outils - Changement d'adresse en ligne » sauf pour la CAF, CPAM, MSA et CGSS pour lesquelles vous devez vous rendre directement sur leurs sites internet respectifs ou au guichet.

Il faut vous munir du certificat d'adressage et de ses identifiants (n° sécurité social, N° Fiscal, des certificats d'immatriculation des véhicules, N° Pôle Emploi, n° client des fournisseurs d'énergie).

C'est un service gratuit.

Pour les certificats d'immatriculation, s'il s'agit de votre 4^{ème} changement d'adresse depuis l'obtention de l'immatriculation ou si votre véhicule possède une ancienne immatriculation, vous devrez demander un nouveau certificat d'immatriculation (coût au 21/12/2023 = 2,76€).

Les entreprises doivent déclarer leur changement d'adresse sur le Guichet des formalités des entreprises.

En cas de besoin, vous pouvez vous rapprocher du Point Info 14 qui vous aidera dans vos démarches.

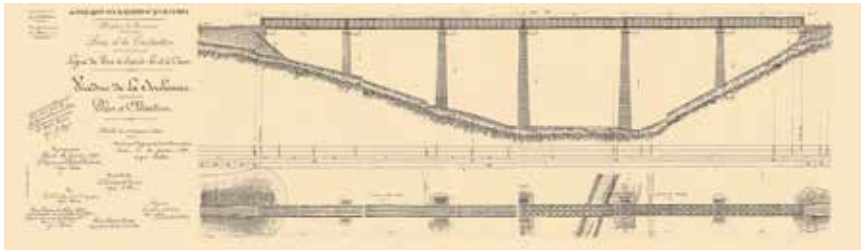


UNE HISTOIRE - UNE COMMUNE

ÉPISODE 4

Carville Le viaduc

FOCUS



Le 30 août 1869, le Conseil Général du Calvados décida enfin d'étoffer le réseau national du chemin de fer en établissant cinq lignes d'intérêt local. L'entrepreneur avance les fonds, mais le projet est ajourné du fait de la guerre franco-allemande de 1870.

Ce n'est qu'en 1881 que la déclaration D'UTILITE PUBLIQUE sera signée par décision ministérielle très favorable à l'exécution, la plus rapide possible du chemin de fer Villers-Aunay-Vire.

Sur cette ligne Caen-Vire, douze arrêts seront aménagés Caen - Louvigny - Verson - Mondrainville - Noyers - Villers - Aunay-Saint-Georges - Jurques - Saint-Martin des Besaces - Guilberville - La Ferrière-Hareng - Bény-Bocage - Carville - La Graverie - Vire, plus un tronçon de voie étroite de 3 km pour une connexion avec Jurques et une mine de fer exploitée de 1885 à 1940.

La gare de Carville est une étape sur la voie ferrée qui reliait Vire à Caen, en traversant la vallée de la Souleuvre grâce à son Viaduc. Selon des plans et procédures de Gustave Eiffel, le tablier métallique de poutres droites et de six piles en moellons en grès, a été créé par le constructeur « Les frères Joly et Delafoy », et fut inauguré en 1889.

Cette ligne connut un trafic intense : 115 trains par jour, aller-retour, voyageurs et trains de marchandises et permit le développement économique de toute la région.

Pendant le débarquement 1944 et la libération du territoire, les transports d'hommes et de munitions étaient pratiqués à une cadence soutenue. La gare et la halle servaient d'entrepôts. Jusque dans les années 80, il n'était pas rare de trouver des munitions, boucles de ceintures et autres vestiges de cette période qui remontaient à la surface.

Dans les années 50 et 60, la gare avait un va-et-vient de personnes qui travaillaient dans la région Caen.

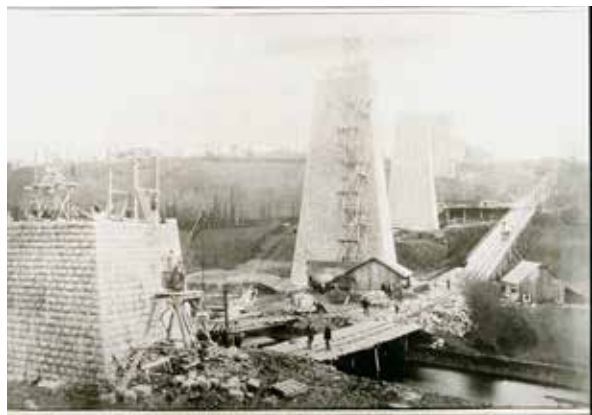
Des ouvriers logeaient également dans le Café-Hôtel-restaurant en face de la gare.

Et puis, tout le monde s'y attendait ! A cause de la « guerre Rail-Route », après la disparition des passagers, le peu de trafic de marchandises ne pouvait que supprimer cette ligne.

Ainsi en a décrété un arrêté ministériel : le train ne passera plus à Carville, sur la ligne Caen-Aulnay.

Seules les piles du Viaduc subsistent. Désormais, le site accueille des ensembles d'activités à sensations, qui font la joie des petits et grands, en gardant son aspect champêtre et esprit en lien avec la nature, au croisement de nombreux chemins de randonnées et promenades...

La gare a fait place au centre équestre de sport et loisirs, vivier de champion(ne)s de diverses disciplines équestres.



La construction des piles



La destruction de la voie ferrée



L'ancienne gare de Carville et la lampisterie

Bures-les-Monts Du débarquement à la libération

d'après l'abbé Paul MASSIOT Curé de Campeaux

Vers fin juin 1944, les allemands envahirent la paisible commune de Bures, qu'ils avaient jusque-là laissée de côté. Une compagnie de « dépannage » s'installa le long du chemin qui mène à Malloué. Une compagnie de ravitaillement en vivres vint s'établir au centre de la commune. La nuit, des camions allemands apportaient leurs volumineux chargements de Pleines-Cœuvres et les entassaient dans plusieurs maisons du village du « Cimetière », notamment chez Edouard BIDELE et chez la veuve LEGRAND. Des voitures à chevaux avec leurs conducteurs étaient réquisitionnées pour transporter ces vivres, une fois triées par catégories, du centre du « Cimetière » à des centres secondaires à « La Cour de Bas » et au « Boscq ». Puis des camions allemands venaient, de nuit, charger ces vivres et les portaient vers le front, quelque part du côté de Caen ou de St-Lô. Ce trafic intense dura pendant le mois de juillet. Vous pensez bien que nos gars de Bures, obligés de travailler pour le compte des allemands, ne manquèrent pas, en bons Normands qu'ils étaient, de leur jouer plus d'un tour de leur façon. Rares étaient les voitures arrivant au complet.

Un jour, six carriolets marchaient à la file, toutes chargées de vivres. Dans la voiture de tête, auprès du conducteur, se tenait un soldat boche, chef de convoi. Or, tandis que celui-ci ouvrait une boîte de sardines et s'y employait avec application, le conducteur, avec beaucoup plus d'habileté, faisait sauter les boîtes de thon dans les fossés ou les champs. Plus tard aurait lieu la récupération des objets perdus.

Un jour, douze ou quatorze gars de Bures s'attaquèrent à une meule de gruyère. L'un d'eux fut aperçu par les allemands et dut faire 24

heures de « prison », tandis que sa musette, toujours attachée au banneau et remplie de gruyère, arrivait intacte au logis.

Un jour, peu de temps avant la percée victorieuse des alliés, un habitant de Bures dit aux allemands qu'ils ne tarderaient pas à être encerclés. « Oh ! non, répondirent-ils avec assurance, bientôt chose nouvelle ». Il s'agissait sans doute des terribles V1 et V2 qui devaient causer tant de dégâts.

Le village du « Lieu-Hérel », perché sur la hauteur, tout près du Poteau-carrefour stratégique important fut parmi les plus touchés, notamment le 6 juin. Plus de cent bombes tombèrent autour des habitations, semant l'épouvante dans les cœurs, saccageant des champs et des plants de pommiers et tuant des bestiaux chez Albert LAMY ainsi qu'un cheval chez Léopold RENARD. Il y eut des bombes dans les pièces qui s'étendaient entre le « Presbytère » et l'église, à « La Rivière » ainsi que chez Roger ROULLAND. Les obus tuèrent à eux seuls une trentaine de bestiaux, notamment sept vaches pour Isaline TOSTAIN, à « La Cour de Bas ». Roger ROULLAND eut une maison brûlée ; Ernest TOSTAIN une maison « soufflée ». Un obus découvrit en grande partie la maison de Lucien RAULT, qui devint inhabitable. Les allemands qui logeaient dans « La Cour de Bas » et à l'école n'osèrent pas s'emparer de l'église. Un jour, pourtant, ils essayèrent sans succès de forcer la porte du tabernacle.

Notre petite église sortit saine et sauve de la pluie des bombes et d'obus qui tomba à travers la commune, et son fin clocher d'ardoise continue à se mirer dans les eaux calmes du petit étang.

Le 1er août arriva l'ordre d'évacuation apporté par des gendarmes allemands. Instant critique ! Certains s'en allèrent très loin, vers la Mayenne et l'Anjou. Ceux du village de « La Terrière » furent les plus favorisés : ils ne reçurent aucun ordre d'évacuation et restèrent chez eux. D'autres enfin trouvèrent le meilleur des refuges dans la grotte de Saint-Ortaire, accrochée au flanc d'une falaise granitique recouverte d'une épaisse frondaison.

Saint-Pierre-Tarentaine en passant par arclais



« L'an mil neuf cent soixante-quatre, le deux janvier à dix heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de M. Louis Maire [...] M. Le Maire rappelle au conseil que dans la séance du 25 décembre 1963, il s'est prononcé en faveur du rattachement de la commune d'Arclais à celle de Saint Pierre Tarentaine [...] »

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide que leur nouvelle commune garde purement et simplement le nom de Saint Pierre Tarentaine. » (délibération du conseil municipal d'Arclais

– archives départementales du Calvados).

Ainsi la petite commune d'Arclais, comptant 73 habitants en 1962, délibère pour être rattachée à sa voisine.

Arclais est située entre Saint Pierre-Tarentaine à l'ouest, Montchauvet au sud-est et Montamy au nord. Le choix de se rallier à Saint Pierre-Tarentaine est une évidence car Arclais ne possède ni école ni église. Les enfants d'Arclais vont à l'école à Saint Pierre et les offices religieux sont célébrés à Saint Pierre. Arclais n'a pas de local communal : le bureau du maire déménage à chaque élection et le nouvel édile doit faire une place dans sa maison pour le mobilier communal et pour les activités incombant à toute mairie.

La seule propriété communale est le cimetière champêtre, niché dans un vallon en bordure de la route sinueuse qui traverse Arclais d'ouest en est. On y remarque une petite chapelle érigée par les familles Brière – Legrain. Léon Legrain fut maire d'Arclais de 1891 à 1908. Un peu plus

loin, un calvaire fut érigé par la famille Lebin-Brière, reconnaissante de n'avoir aucune victime à déplorer lors de la seconde guerre mondiale.

Le tissu exclusivement rural de l'ancienne petite commune comptait une quinzaine de fermes et fermettes dans les années 60. Aucune exploitation agricole n'a son siège à Arclais désormais. Toutefois, au lieu-dit « La cour » d'Arclais, Le Pas d'Âne accueille les promeneurs et randonneurs et fait découvrir la beauté et la tranquillité de ce petit coin de bocage.



1964 démantèlement du mobilier de la mairie d'Arclais vers la mairie de St Pierre Tarentaine



LES BIBLIOTHÈQUES DE SOULEUVRE EN BOCAGE

FONCTIONNENT EN RÉSEAU

15 000 ouvrages, tous genres confondus sont à votre disposition sur les 3 bibliothèques (Saint-Martin-des-Besaces, La Graverie et Le Bénv-Bocage).

1 catalogue commun en ligne vous permet de consulter le fond des 3 bibliothèques

1 carte lecteur unique : empruntez-réservez-restituez n'importe quel document dans n'importe quelle antenne du réseau

DU NOUVEAU À LA BIBLI'

L'équipe de La Bibli' est heureuse de vous annoncer l'arrivée de Kathryn en service civique à la bibliothèque. Kathryn vous accueillera et vous accompagnera pendant les 8 mois à venir.

Bonjour,

Je suis ravie d'être en service civique dans le réseau des bibliothèques de Souleuvre en Bocage et participer à leur vie, à la mise en place de projets culturels et surtout accompagner les habitants de la commune dans la découverte de ces lieux.

Pendant l'année qui vient, j'ai hâte de proposer sur les trois bibliothèques des animations autour des jeux de société. Ayant grandi dans la commune de Souleuvre en Bocage, je suis heureuse de pouvoir rendre un service à ses habitants et ses visiteurs.

Kathryn :)

En 2024 Réinventons nos imaginaires:

Spectacle, rencontres et ateliers de partage de savoir-faire, échange de semences et de pratiques autour du jardinage et toutes autres propositions que vous viendrez nous souffler à l'oreille.



LE RECOIN

Tous les jeudis à La Bibli' de Bénv entre 16h15 et 18h

Un accueil spécifique pour les 11 ans et +

Rencontre autour des échecs



Tes devoirs seul.e ou en groupe



Jeux de société



Club lecture Ados



SAISON CULTURELLE DE FÉVRIER À JUIN 2023

CONCERT

11 février 2024

Blue de Lune

Sainte Marie Laumont

A PARTIR DE 1 an

Un concert pour les tout-petits ! Une multitude d'instruments posés au sol devant les enfants et des musiciens qui nous emmènent de berceuses en mélodies envoûtantes.

C'est un beau moment de partage de la musique et de découverte d'instruments du monde entier pour petites et grandes oreilles !



THÉÂTRE

2 mars 2024

Y'a pas personne

Carville

PUBLIC ADULTE

«Y a pas personne», pièce interprétée par Virginie Hue du Filaments Théâtre de Concarneau, co-écrite et mise en scène par Marie-Claire Lechat.

« La maladie, une histoire privée ou une histoire collective... Cette femme pourrait être notre voisine, notre femme, notre mère, notre grand-mère... »

Un seul en scène qui aborde la maladie avec simplicité et poésie.



13 avril 2024

Les oiseaux blues

Campeaux

A PARTIR DE 8 ans



MUSIQUE

Le public est invité à entrer dans l'Histoire par une petite porte, celle des artistes, celle d'un artiste noir du sud des Etats-Unis. Dans cette société scindée par les lois ségrégationnistes, Merle choisi la musique comme planche de salut. Son amie Cigogne elle, prend le chemin de la lutte pour l'égalité des droits civiques. Ce récit poignant et drôle est rythmé par la musique : des chants gospel du village natal, aux clubs de blues fiévreux de la grande Chicago.

EXPOSITION

12,13 et 14 avril

Le Prêt d'œuvre

Campeaux



« L'art est une passion qui remonte à mon enfance. Depuis 4 ans, j'ai une autre passion, la création et la transformation pour le textile. Je travaille la couleur autrement que par les tubes de peinture et les pinceaux, à travers les matières textiles, les fils et la laine ». Dans ses créations, l'artiste Isabelle Hecquet brode ses propres poésies qu'elle intègre à ses tentures textiles.

Venez découvrir ces œuvres ainsi que celles des enfants qu'elle aura rencontrés dans les écoles de Souleuvre en Bocage. Gratuit

TOUT PUBLIC

THÉÂTRE

16 ou 30 mars 2024

Sorcières

Le Reculey

Dès 12 ans



A l'aune où une partie du féminisme se revendique du mouvement des witches, du succès du best-seller de Mona Chollet, Sorcières, du retour à des pratiques rituelles, d'un lien plus étroit à la nature, ce texte écrit pour trois comédien.nes, avec un univers musical fort, rendra hommage à cet héritage. Gratuit

24 ou 25 Mai 2024

Lopakhine danse

La ferrière Harang

Dès 12 ans

DANSE

Lopakhine danse est un solo pour un comédien danseur, Julien Moreau, qui traite de l'émancipation de son milieu d'origine après sa rencontre avec l'art. C'est son récit entrecoupé de séquences filmées qui alternent entre des images de notre recherche documentaire et des récits de jeunes et moins jeunes habitant.es racontant leur parcours et leurs propres chocs esthétiques.



21 juin 2024

Fête de la musique

Carville

Venez au cours d'une soirée conviviale fêter la musique et écouter des groupes amateurs de notre territoire.

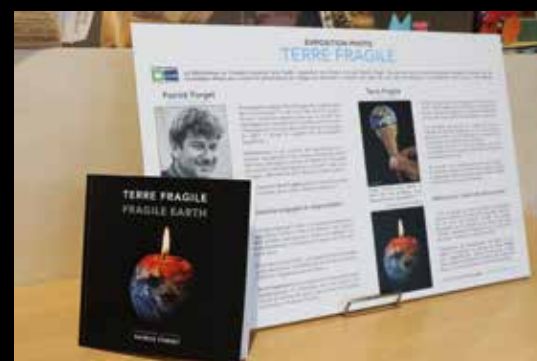


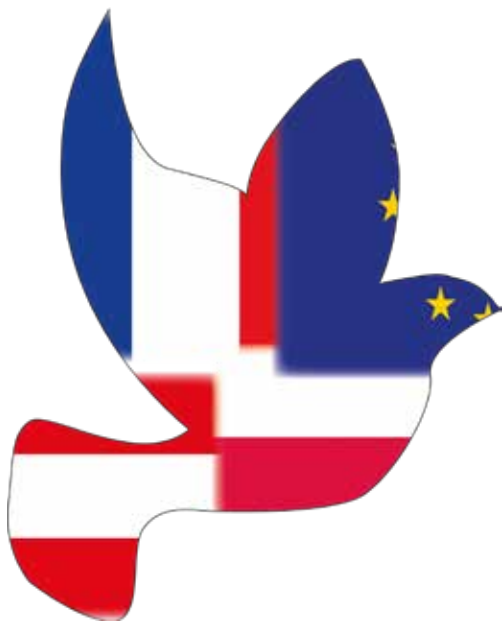
Fin 2023, en partenariat avec la Bibliothèque du Calvados, l'exposition TERRE FRAGILE du photographe Patrick FORGET s'est installée à la Bibli' pendant 4 semaines. Lors d'un rencontre avec les lecteur.rice.s le photographe Patrick Forget a échangé sur son travail et sa démarche.

"J'ai choisi d'utiliser la terre comme l'élément principal d'un quotidien façonné par la main de l'homme. Certes les images sont là pour interpeller sur la fragilité de la Terre mais aussi pour stimuler l'imaginaire et la conscience de chacun et notamment des plus jeunes."

Patrick Forget

Cette exposition est le point de démarrage d'une série de rendez-vous que nous vous donnerons en 2024 sur le thème brûlant de l'avenir de notre planète.





Souleuvre en Bocage, Commune Européenne de la PAIX en 2024

Comme évoqué dans le bulletin n°13, la commune adhère depuis le 1^{er} janvier 2024 à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCD RP-Maires pour la Paix France). L'AFCD RP-Maires pour la Paix France travaille à l'émergence d'une **culture de la paix** au travers de thématique comme l'éducation, le développement économique et social durable, le respect des droits de l'homme, l'égalité entre les femmes et les hommes...

L'OBJECTIF est de susciter et d'optimiser des initiatives locales, conduites avec le tissu associatif et les services en s'appuyant sur la notion de culture de paix.

Cette adhésion sera officialisée lors du 80^{ème} anniversaire du débarquement les 27 et 28 juillet 2024.

Les comités de jumelage de Souleuvre en Bocage fêteront cet événement en présence de délégations de leurs communes jumelées.

Pour le bon déroulement et l'accueil des délégations qui arriveront dès le 24 juillet (jusqu'au 30 juillet 2024), nous aurons besoin de personnes qui participeront à l'organisation de tous ces événements.

Si vous souhaitez héberger une ou plusieurs personnes, si vous avez le temps d'aider à préparer les repas ou à encadrer les différentes délégations, merci d'écrire à Nikola Lang à l'adresse mail suivante : nikolalang.seb@gmail.com ou par téléphone au 07 68 02 68 49. Une première réunion de coordination aura lieu en février 2024.

Nous vous remercions par avance de l'aide que vous pourrez apporter,

les comités de jumelage de Souleuvre



UN AVANT-GOÛT DU PROGRAMME

Nous recherchons des bénévoles.
N'hésitez à vous faire connaître auprès de la mairie de Souleuvre en Bocage pour nous aider dans le bon déroulement de l'événement.

Vous avez un costume d'époque !
Mettez en valeur votre trésor !
Vous pouvez aussi participer à l'événement vêtu de votre tenue d'époque.

LES 30 ANS DU MUSÉE DE LA PERCÉE DU BOCAGE EN 2024

A partir de Juin, exposition mémorielle pour les 30 ans du musée 1994 - 2024 dans le bâtiment comme nous le connaissons actuellement, l'association a, quant à elle, eu 40 ans en 2023.

6 Juin : présence du musée à la cérémonie au cimetière militaire britannique de St Charles Percy à 16h45

21 et 22 Septembre : Journée Européennes du Patrimoine

18 Mai 2024 Nuits des musées

Une journée de dédicace sera prévue pour la sortie du tome 3 du Livre la Percée du Bocage par Stéphane Jacquet et Marc Henri Barrabé



Horaires d'ouverture du musée en 2024

MARS/AVRIL : du samedi 30/03 au lundi 01/04 et tous les week-ends d'avril

MAI : du mercredi 01/05 au dimanche 05/05, du mercredi 08/05 au dimanche 12/05, du samedi 18/05 au lundi 20/05, samedi 25 et dimanche 26/05

JUIN : du samedi 01/06 au dimanche 09/06, les week-ends du samedi 15/06 au dimanche 30/06

JUILLET/AOÛT : du mardi 02/07 au samedi 31/08, sauf le lundi

SEPTEMBRE : tous les week-ends

OCTOBRE/NOVEMBRE : du jeudi 31/10 au dimanche 03/11, lundi 11/11

Le musée ouvre ses portes au public de 11h à 17h. La visite, audioguidée en son et lumière, dure 45 minutes. Comptez une bonne heure lors de la préparation de votre visite.



Nikola, jeune volontaire européenne d'origine allemande, âgée de 19 ans, est arrivée le 14 octobre dernier dans notre commune. Elle est recrutée dans le cadre d'un Corps Européen de Solidarité (CES), financé par l'Europe et porté par le Conseil Départemental du Calvados.

Ses missions sont multiples et portent sur l'aide à la préparation de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération du Bocage, la promotion des valeurs européennes auprès des écoles et collège ainsi que l'animation d'ateliers divers auprès des jumelages et associations de Souleuvre.

Nikola répond à nos questions.

Quel parcours scolaire as-tu suivi ? J'ai fait l'équivalent allemand du baccalauréat général en 2023

Combien de langues parles-tu ? 3 : Allemand, Anglais, Français

Depuis combien de temps apprends-tu le français ?

J'apprends le français depuis neuf ans, j'ai commencé à l'école quand j'avais dix ans

As-tu voyagé dans d'autres pays ?

A presque toutes les vacances, ma famille voyage dans un autre pays, souvent c'est la Royaume-Uni parce que ma grand-mère habite en Angleterre. Nous avons aussi visité la France, l'Italie, l'Autriche et avec des amis je suis allée en Belgique et en Suisse.

En 2017 j'ai participé à l'échange scolaire à Rueil Malmaison, près de Paris.

En plus j'ai passé trois ou quatre ans en Indonésie quand j'avais 5 à 9 ans, parce que ma mère devait y travailler pendant ce temps, ce qui était une expérience très intéressante pour moi.

Comment as-tu postulé à l'offre et comment s'est passé ton recrutement ?

J'ai trouvé le projet de Souleuvre sur le site internet du Corps européen de Solidarité et j'étais intéressée alors j'ai postulé dans une petite lettre de motivation qui a été reçue par le comité de jumelage. Après un peu de temps, il y a eu un entretien en visioconférence pour faire la connaissance de quelques membres des jumelages et pour expliquer le projet. J'ai été choisie pour le projet et j'étais très intéressée de venir alors c'était décidé et quelques semaines plus tard je suis arrivée à Bény Bocage.

Depuis ton arrivée, qu'as-tu fait ?

J'ai visité toutes les différentes structures de Souleuvre en Bocage : le collège, trois des cinq écoles, le centre de loisirs les R.E.C.R.E.A., la bibliothèque de Bény, la maison de retraite Les Demeures Gaston de Renty. En plus, j'ai participé et aidé un peu aux différentes activités ou événements sur la commune : la Foire d'Etouvy en octobre, Soirée Moules Frites du jumelage polonais, une réunion du conseil municipal, une réunion en Visio avec les maires des villes jumelées autrichien et polonais, marché de Noël pour le jumelage polonais.

Qu'est ce qui t'a motivé à postuler au CES ?

Je voulais faire une activité différente après l'école pendant un an avant de continuer avec mes études. Partir dans un autre pays m'intéresse depuis longtemps et j'ai choisi la France par rapport à mes connaissances de la langue et parce que je suis toujours intéressée par la culture française. Le corps européen de solidarité est une possibilité super de s'engager volontairement dans un autre pays et je voulais participer à ce programme aussi pour apprendre comment ça se passe dans l'union européenne, quelles sont les valeurs d'Europe et comment on peut les promouvoir auprès des élèves ou d'autres personnes.

Comment s'est préparée ton arrivée en France et comment s'est passé ton accueil ?

J'étais en contact avec Marie-Line LEVALLOIS pendant les semaines avant mon départ en France pour tout organiser et avec Clémence PANNETIER, responsable des CES du conseil départemental du Calvados pour tout qui était question administrative.

Mon accueil ici s'est très bien passé. J'étais accueillie par des gens très gentils et je me sentais bien dès le premier moment. L'appartement mis à disposition par Souleuvre en Bocage me plaît beaucoup et je m'y sens à l'aise.

le 16 novembre dernier, à la mairie de Souleuvre en bocage, le Comité de Jumelage Souleuvre en bocage a été soutenu par le Crédit Agricole Normandie qui a remis un chèque de 500€ à l'association dans le cadre de son projet d'achat d'un ordinateur portable pour l'accueil d'une jeune volontaire allemande.



De Gauche à droite :
Alexandra LOISEL
(directrice d'agence) Nathalie
GUILLEMETTE, Joël PELCERF
(vice-président du Crédit Agricole),
Nathalie CHAILLON, Benoit
ANFRAY, Nikola LANG, Erick
VENDANGER et Marie-Line
LEVALLOIS (présidente du comité
de jumelage)

LA FÊTE DE L'ARBRE

26 enfants sont devenus parrains et marraines d'un chêne rouvre des bois de Bures-les-Monts.

Cette sympathique et conviviale cérémonie d'inauguration s'est déroulée le samedi 23 septembre dans les bois de Bures les Monts pour célébrer le reboisement de parcelles non exploitables en terre agricole.

Une première action s'est déroulée autour du choix de l'arbre par les familles et de la pose d'un ruban symbolique sur le chêne. Ensuite, les familles ont participé au vin d'honneur pendant lequel les enfants ont reçu un certificat de parrainage nominatif ainsi qu'un écureuil en peluche, symbole de cette manifestation.

Rose-Marie TABARD, directrice du centre de loisirs, a proposé une animation Land'Art pour les enfants des classes de CMI et CM2 qui s'étaient inscrits pour l'activité sur invitation de la commune. Ils ont aussi le plaisir de recevoir une boîte de jeu "défi nature" pour leur participation.

Témoignage

«Nous avons participé à cette fête, parce que nous avons aimé l'idée de parrainer un arbre avec un enfant de la même année et cela permet de les voir grandir tous les deux, voir l'évolution. Le fait de se rapprocher de la nature est une autre de nos envies d'y participer.»

Nous avons aimé la cérémonie rassemblant, les gens des 15 coins de la commune de soulevre avec l'historique et le pourquoi de ce reboisement, le côté convivial...

La suite que l'on pourrait imaginer : réinviter, les parrains et marraines, dans cinq ou 10 ans. Avoir une petite pancarte à l'entrée du chemin avec la photo de groupe et l'histoire du projet.»

Guillaume SINEUX et Malika CLEMENCEAU



LA FOIRE D'ETOUVY



EN CHIFFRES ET EN PHOTOS

Coté Animaux

13 chevaux, 29 chiens et des volailles ont été présentés à la vente.

Coté Sanitaires

2 personnes sont recrutées pour s'assurer de la propreté des toilettes et de la fourniture du nécessaire. 888 passages ont été enregistrés sur les 2 jours.

Coté Exposants

Dans le domaine agricole, 2 nouveaux exposants ont participé : GAZENGEL bloc béton et Manche Négoce transport. Les meubles Lepage et l'espace Habitat vous ont accueilli sous de plus grands chapiteaux.

Chapiteau Soulevre en Bocage

Dégustation de produits locaux fabrication «maison», découverte de quelques nouveaux animaux de compagnie, aménagement paysager des abords du chapiteau.

Merci aux élèves du Campus agricole de Vire des filières «Techniques de commercialisation» et «Aménagement paysager» qui ont participé à la foire.

Christian Malon était aussi présent pour dédicacer son nouveau livre «portraits de foires en Normandie».

Un atelier maquillage a pu ravir des dizaines d'enfants.

Nicolas Mette est venu faire une démonstration de pressage de pommes à l'ancienne et à proposer ses produits à la vente.



Coté Parkings

11 vacataires sont recrutés pour assurer l'encaissement et le placement aux parkings.

1 569 entrées de véhicules ont été comptabilisées.

Coté Organisateurs

8 bénévoles viennent renforcer l'équipe d'agents et d'élus pour le bon déroulement des préparatifs et du bon déroulement de la foire.

Et la gagnante est ...

Dégustation de produits locaux
Chloé LEBAILLY *-a remporté le panier garni du jeu proposé au stand de Soulevre en Bocage. Elle a estimé le poids du panier de pommes à 3,559 kg pour un poids réel de 3,551 kg. Félicitations !



REJOINDRE LES RANGS !

Chers Habitants de Soulevre en Bocage,

Nous avons besoin de votre aide. Notre communauté est actuellement confrontée à un sérieux problème d'effectif, ce qui compromet notre capacité à assurer des secours de proximité. Nous sollicitons votre soutien pour éviter une surcharge de sollicitation sur notre personnel actuellement en service.

Si vous êtes en bonne santé et avez entre 16 et 50 ans, nous vous invitons chaleureusement à rejoindre nos rangs de pompiers volontaires au Bény-Bocage. Votre engagement contribuera à garantir la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

Si vous souhaitez offrir votre service à la population et faire partie d'une équipe dévouée de volontaires, nous vous accueillons à bras ouverts. Votre dévouement et votre volonté de venir en aide aux autres font de vous une personne précieuse pour notre communauté.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus sur la manière dont vous pouvez rejoindre notre équipe de pompiers volontaires. Votre engagement fera une réelle différence dans votre vie et celles de nos concitoyens.

Ensemble, nous pouvons assurer un avenir plus sûr pour les habitants de Soulevre en Bocage.

Avec toute notre gratitude,

L'adjudant-Chef Sébastien HUET
06.31.82.39.52
shuet@sdis14.fr

DEVENIR SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE (SPV)

Vous devez habiter à moins 10 minutes du centre de secours, être en bonne santé, et avoir la volonté d'aider la population.

Une formation de 5 semaines est demandée aux nouvelles recrues, afin de pouvoir être opérationnel.

Rejoignez-nous pour renforcer nos rangs et assurer pleinement nos missions.

LE CENTRE DE SECOURS DU BÉNY-BOCAGE est composé de 18 membres dévoués.

Nos ressources matériels comprennent :

- un FPT (Fourgon pompe-tonne) dédié aux incendies,
- une ambulance pour les secours aux personnes,
- un VTU (véhicule tout usage) pour les interventions diverses (telles que les inondations),
- et un VLU (véhicule léger utilitaire) pour les opérations opérationnelles et administratives.

Le centre abrite des spécialistes :

- un membre du GRIMP (Groupement de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux),
- un USAR (Unité de Sauvetage et de Recherche),
- deux membres de l'équipe Rch (Risques Chimiques).
- Mais aussi des formateurs (2 formateurs incendie, ainsi qu'un formateur secourisme).

Depuis deux ans maintenant, le centre de secours du Bény Bocage s'est regroupé avec les centres de Saint Sever et Vassy.

Les pompiers déjà en service ont pour obligation de faire un recyclage étalé sur l'année, d'environ 30 heures en fonction de chaque profil.

Nous sommes un centre en reconstruction, animés par la dynamique et la volonté d'aller de l'avant.

LE CENTRE DE SECOURS DE SAINT-MARTIN DES-BESACES possède :

- 1 VSAV (ambulance)
- 1 FPTSR (incendie et désincarcération)
- 1 VTU (inondations, opérations diverses)
- 1 VL (transport de personnels en stage et diverses missions)
- Il est prévu par le SDIS de nous munir d'un CCF (feu d'espace naturel et forêt)

Nous allons réaliser environ 300 sorties d'engins cette année, nous sommes l'une des seules caserne du calvados à avoir des chiffres en hausse qui s'explique par la présence en journée d'agents qui peuvent effectuer les missions sur leur temps de travail.

Je me félicite de la **féminisation de la caserne, en effet sur 30 effectifs il y a 7 femmes soit près de 24%**

Lors de recrutementn je ne regarde pas le genre mais le profil, la motivation et la détermination de la personne.

Nous sommes d'ailleurs toujours à la recherche de nouveaux sapeurs-pompiers. Les critères recherchés sont le sérieux, la disponibilité mais surtout la bonne humeur et l'humour car Sain-Martin est une caserne conviviale et chaleureuse où nous faisons notre possible pour que les agents se sentent bien et soient dans les meilleures conditions pour être complémentaires et efficaces sur les interventions.

Lieutenant FRÉDÉRIC MAHÉ.

LES POMPIERS DE SOULEUVRE EN BOCAGE EN POLOGNE

Depuis plusieurs années, la commune de Krzywín et ses sapeurs-pompiers organisent, dans le village de Bielewo, la « Pyro Car », une manifestation inter-pompiers de plusieurs pays (la Pologne, la Tchéquie et la Slovaquie).

En août 2023, sont venus se greffer des pompiers de Soulevre en Bocage pour cette 8^{ème} édition ainsi qu'une délégation autrichienne.

Une équipe de 7 sapeurs-pompiers des 2 centres fut constituée avec Tiphany Anne, Frédéric Leriche, Frédéric Mahé, Benjamin Marie, Gaylor Thoris, Sébastien Boitard et Kévin Vanhé. Ils étaient accompagnés de Didier Duchemin et Patrick Charlemagne, respectivement membre et président du comité de jumelage de la Soulevre.

Culture et sports étaient au programme (visite de Cracovie, Krzywín, Auschwitz et la mine de sel de Wielicka inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco en 1988).



L'esprit de compétition a été lancé à l'issue du 1^{er} repas en commun par une première épreuve festive.

Cette expérience, riche en rencontres avec les autres délégations de sapeurs-pompiers et plus particulièrement avec l'équipe autrichienne fut très appréciée. Celle-ci sera certainement renouvelée par les sapeurs-pompiers des 2 centres de secours en 2024.

14 équipes se sont affrontées sur un parcours d'obstacles se terminant par la mise en place d'une authentique pompe à bras, celle de nos pompiers était polonaise, datant de 1926, pour éteindre une cible d'un feu fictif d'une maison, le tout le plus rapidement possible. Cela s'est déroulé dans un esprit compétitif mais avec une certaine touche burlesque.

Crédit photo : école des pompiers de Vaudry

2 CRÉNEAUX DE PERMANENCES POUR L'AMÉLIORATION À L'HABITAT SUR SOULEUVRE EN BOCAGE

Chaque mois, semaine 1, Le mercredi de 9h30 à 12h à la mairie de Soulevre en Bocage

Chaque mois, semaine 2, Le jeudi de 9h30 à 12h à la mairie deleguee de Saint-Martin des-besaces



En attendant, l'arrivée d'ici le printemps des bornes d'apport volontaire pour la collecte des ordures ménagères ; vous pouvez retirer des sacs uniquement d'une contenance de 30L pour les déchets ménagers :

- foyers qui optent pour la redevance 30L dotation 2024 = 3 rouleaux de 30L
- foyers qui optent pour la redevance 50L dotation 2024 = 5 rouleaux de 30L :
- foyers qui optent pour la redevance 100L dotation 2024 = 10 rouleaux de 30L

A partir de mars 2024, vous devrez retirer votre badge d'accès aux bornes d'apport volontaire.

Les sacs de tri sélectifs seront toujours à votre disposition en mairie déléguée et seront collectés tous les 15 jours à partir du 1^{er} juillet.

VOUS ÊTES UN HÉBERGEUR, VOUS EXPLOITEZ UN MEUBLÉ DE TOURISME OU UNE CHAMBRE D'HÔTES

Rendez-vous sur DÉCLALOC pour déclarer l'activité de votre meublé de tourisme ou chambre



Collecte des déchets



Moins de déchets, c'est dans notre intérêt !

Qu'il s'agisse de déchets recyclables, compostables, d'ordures ménagères, de verre, de déchets de déchèterie, de textiles et bien d'autres, les déchets font partie de notre quotidien, ils sont presque inévitables... mais ensemble, nous sommes là pour les éviter !

Et vous, vous agissez comment sur votre réduction des déchets ?



Se lancer dans le compostage
en triant à la source ses biodéchets



Jeter le verre
En colonne d'apport, il se recycle à l'infini !



Apporter ses déchets
en déchèterie
Sans limite d'accès et toute l'année



Trier ses emballages et papiers
en sac jaune, bac ou conteneur collectif actuellement 1 fois par semaine en porte-à-porte
1 fois toutes les 2 semaines
dès le 1^{er} juillet 2024



Déposer ses ordures ménagères
en sac noir ou bac individuel
1 fois par semaine en porte-à-porte jusqu'au 31 mars 2024
En colonne d'apport dès le 1^{er} avril 2024

Colonnes d'apport : elles arrivent sur notre territoire !

Elles ne concernent que vos ordures ménagères (sac noir).
La liste des emplacements a été validée par les maires délégués.
Le dépôt se fera en sac de 30L maximum et avec un badge.

- Accessibilité 24h/24 - 7j/7
- Dépôt dans n'importe quelle colonne du territoire
- Trottoirs non encombrés
- Suppression des risques liés aux intempéries et aux animaux



Où vont vos déchets ?

Vers un système plus durable

- Collecte en porte-à-porte des sacs jaunes
- Dépôt dans les colonnes des ordures ménagères
- Dépôt dans les colonnes du verre
- Accès aux déchèteries

- Traitement et élimination des déchets
- Agir sur sa production de déchets
- Limiter notre impact sur l'environnement
- Economiser les ressources naturelles

Un prochain #Infodéchets dans votre boîte aux lettres - restez attentifs !

Retrouvez de nombreuses informations sur le site www.vireauoireau.fr rubrique Déchets
Contact : Service Déchets Déchèteries 02 31 66 28 33 | ordures.menageres@vireauoireau.fr



Vous cherchez un emploi,
Vous avez besoin d'une personne pour réaliser des travaux chez vous,
Entreprise ou en association
Vous avez besoin d'une aide dans le cadre du service à la personne

CONTACTEZ NOTRE ASSOCIATION ! UNE SOLUTION EXISTE GRÂCE À VIE ET PARTAGE

Adresse : le hamel Pins – Le Bénv-Bocage 14350 Soulevre en bocage
Tel : 02.31.67.71.83 - Mail : vie-partage@wanadoo.fr - Site : www.vie-partage.org
Permanence : du lundi au jeudi : de 14h à 17h - Vendredi : de 9h à 17h

